



Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage Site Natura 2000 « SAINT BEAUZIRE » FR 8301083

13 février 2018
Mairie de Saint Beauzire

Etaient présents : cf feuille d'émergement

Etaient excusés :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Architectes des bâtiments de France
Direction départementale pour la cohésion sociale et la protection des personnes
Centre régional des propriétaires forestiers
Chambre d'agriculture de Haute-Loire
Maison départementale du tourisme de Haute-Loire
Conservatoire national botanique du Massif central

N.B : Seuls les points ayant fait l'objet de précision ou de discussion seront développés dans ce compte-rendu.

Alain MARCHAUD, président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Saint Beauzire » ouvre la réunion en remerciant les participants pour leur présence et propose qu'ils se présentent. Il passe ensuite la parole à Mme SERRURIER qui débute son exposé en rappelant l'ordre du jour de la réunion.

Bilan des actions 2017

Suivi de l'état de conservation de la population de Cuivré des marais

La diminution du nombre d'individus observés est importante. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer en particulier les conditions météorologiques printanières particulières : températures douces en avril-mai ayant favorisé une reproduction précoce ; les œufs étaient donc présents lorsque la période des orages à répétition en juin s'est présentée. Il est probable que de nombreux œufs aient été lessivés à cette occasion. Par ailleurs, le bureau d'étude a identifié un embroussaillage par les ronces des zones fraîches voire humides (le long du fossé et sur la mégaphorbaïe) favorables au Cuivré du marais.

Animation « fête de la Nature »

Le public ciblé n'a pas répondu présent faute de communication adéquate. A l'issue cette expérience, il apparaît nécessaire lorsqu'un public particulier est ciblé de connaître le réseau de publics afin que la communication sur l'animation soit efficace. Intégrer des publics particuliers est très intéressant et ouvre à d'autres approches du patrimoine naturel.

Propositions d'action pour 2018 et perspectives pour 2019

Sensibilisation

Il apparaît nécessaire de développer la communication autour des animations. Un travail d'identification des relais potentiels serait à réaliser.

La sensibilisation des élèves de l'école de Saint Beauzire apparaît essentielle compte-tenu de la proximité du site Natura 2000. Les enseignants ont été contactés par Alain MARCHAUD. Leurs projets de l'année 2017-2018 étant déjà établis voire en cours de réalisation, il conviendra de les contacter à la rentrée 2018 pour étudier la possibilité d'une animation.

Eric MARCHAUD et Marie-Christine BERCHEBRU DE FOUCAUD interrogent sur la possibilité d'actions autour des chauves-souris (suivi et sensibilisation). Barbara SERRURIER indique que ces espèces ont été effectivement observées sur le site mais qu'aux périodes estivales et ne sont pas l'entrée prioritaire pour les actions d'animation du site. Concernant le suivi, Mme BERCHEBRU indique qu'il lui semblait que certains individus avaient été bagués il y a quelques années. Elle regrette qu'il n'y ait pas de suivi. Barbara SERRURIER recontactera l'association Chauve-souris Auvergne et le CEN Auvergne sur ce point.

Pour le volet sensibilisation aux chauves-souris, un autre site Natura 2000 situé à proximité (Vallées et gites de la Sianne et du bas-Alagnon) dont l'un des enjeux principaux est la préservation des chauves-souris pourrait être le relai d'animation sur ce thème.

Gestion des habitats du Cuivré des marais

Cette gestion concerne essentiellement la gestion des ronciers qui se sont développés suite en particulier à la pose d'une clôture permanente afin d'éviter l'accès du fossé et de la mégaphorbiaie aux chevaux qui pâturent toute l'année la parcelle située sous le château de Lespinasse.

Sur le principe, Mme BERCHEBRU est tout à fait favorable à des travaux d'ouverture. Un accompagnement technique est nécessaire car la personne assurant les travaux d'entretien extérieurs dans la propriété n'est pas sensibilisée à des pratiques douces.

L'ouverture des ronciers sera nécessairement mécanique dans un premier temps. Réaliser ces travaux d'ouverture sur toutes les surfaces en même temps pourrait conduire à la perte de la population de Cuivré par la destruction des chenilles fixées sous les feuilles des Rumex. Deux modalités sont alors envisageables : identifier les plantes-hôtes porteuses de chenilles et les préserver lors du chantier d'ouverture ou réaliser les travaux étalés dans les temps (définir 3 secteurs qui seront traités les uns après les autres à raison d'un par an). La seconde solution semble la plus aisée à mettre en œuvre.

Flora PLANCHON réagit sur la préconisation de pâturage de fin de saison proposé par le bureau d'étude. En effet, en fin de saison les adventices et en particulier les ronciers sont plus lignifiés et donc leur appétence est encore moindre ; par ailleurs ce n'est pas à cette période que la gestion va permettre d'épuiser les pieds. Un pâturage de début de saison serait donc plus favorable.

Barbara SERRURIER indique rejoindre ce point de vue. Concernant le pâturage, les 2 chevaux selle français actuellement présents sur la parcelle n'apparaissent pas être les plus appropriés pour cette action de « nettoyage ». Des ânes rustiques ou des lamas sont proposés par les participants. Barbara SERRURIER précise que compte-tenu des surfaces à traiter, le propriétaire d'animaux susceptible de mener cette action devra être une personne du secteur.

Des actions d'entretien seront récurrentes dans le temps. Un contrat Natura 2000 pourrait permettre de réaliser une action initiale qui se poursuivrait sur 4 ans, garantissant des actions de gestion au moins sur ce pas de temps. Il convient d'étudier quel type de contrat pourrait être adapté à ces actions.

Flora PLANCHON invite la structure animatrice à se rapprocher d'un établissement d'enseignement préparant à la gestion d'espaces verts ou d'espaces naturels. Une convention de partenariat pourrait être proposée permettant de réaliser sur plusieurs années des travaux d'entretien tout en formant et sensibilisant des étudiants.

Flora PLANCHON poursuit en indiquant que le piétinement pourrait avoir une action bénéfique. L'ouverture partielle de la clôture actuelle serait sans doute une action complémentaire aux travaux mécaniques d'ouverture.

A l'issue des échanges, sur les zones favorables au Cuivré des marais situées sur les parcelles de Mme BERCHEBRU, la réalisation de travaux d'ouverture mécanique apparaissent nécessaires mais doivent être associés à un pâturage adapté qu'il convient de définir selon les opportunités locales.

Sur les parcelles exploitées par Eric MARCHAUD, il a aussi été convenu que Mr MARCHAUD limiterait le passage des bovins au niveau du fossé humide. Les bovins pâtureraient d'un côté puis de l'autre voire une partie ne serait utilisée que pour la fauche.

Compte-tenu des résultats obtenus en 2017, un suivi rapproché dans le temps de la population de Cuivré des marais apparaît important. Les participants valident un pas de temps de 2-3 ans maximum pour la réalisation de ces suivis.



Comité de pilotage du 13 février 2018

Site Natura 2000 « Saint Beauzire »

Mairie de Saint Beauzire. 14h00

Feuille de présence

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
BERCHERU NCHIST	château de l'Épître		mchbercheru@yahoo.fr
Maillard Eric	Propriétaire		Le Bas de la Croix St Beauzire
GAGNE JEAN-LUC	FRANSYLVIA 43		gagne.jeanluc@wanadoo.fr
BERGOUNGNOUX Michel	Conseil Départemental		mbergougnoux@orange.fr
PINEL Christophe	AF Biodiversité SeD ^P 43		sd43@afbiodiversite.fr christophe.pinel@afbiodiversite.fr
SABMOL Laurent	AFB SD 43		laurent.sabmol@afbiodiversite.fr
BLANCHET Diane	REN 43		blanchetdiane@gmail.com 06.51.92.21.21
BIZON Pierre	SDPPRC		pierre.bizon46@orange.fr
Fleury Stanchon	SD 43		idem

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
MARCAUD Alain	Commune de Saint-Beyzier		amarchaud@free.fr
SERRURIER Barbara.	SNAT Nant-Ailler		
CHASSEIN Walter	Jeunes Agriculteurs		




Site Natura 2000 « Saint-Beauzire »

Réunion du comité de pilotage
13 février 2018. Saint Beauzire

1




Ordre du jour

- Rappels sur Natura 2000 et le site
- Bilan de l'animation 2017
- Propositions d'actions 2018 et orientations pour 2019
- Questions diverses

2

13/02/2018




Rappels sur Natura 2000

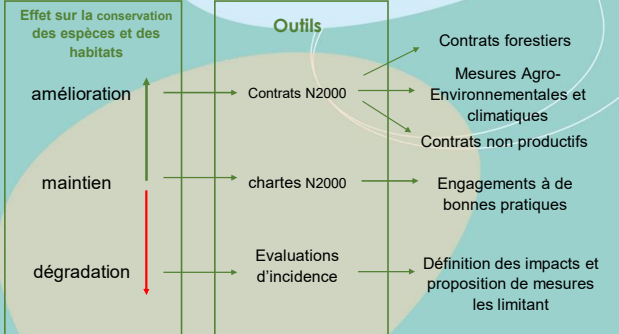
- ✓ Objectif : concilier la préservation d'espèces et d'habitats rares et/ou menacés et les enjeux socio-économiques
- ✓ 2 directives fondatrices :
 - « Oiseaux » en 1979 ⇒ Zone de Protection Spéciale
 - « Habitats-faune-flore » en 1992 ⇒ Zone Spéciale de Conservation
- ✓ Auvergne : 94 sites représentant 15% du territoire

3

13/02/2018



Rappels sur Natura 2000



Effet sur la conservation des espèces et des habitats

amélioration ↑

maintien

dégradation ↓

Outils

Contrats N2000

chartes N2000

Evaluations d'incidence

Contrats forestiers

Mesures Agro-Environnementales et climatiques

Contrats non productifs

Engagements à de bonnes pratiques

Définition des impacts et proposition de mesures les limitant

4

13/02/2018

Rappels sur le site

Site Natura 2000 "Saint-Beauzire"

5

13/02/2018

Rappels sur le site

- ✓ Surface de 17 ha
- ✓ Principaux enjeux :
 - Cuivré des Marais
 - Chauves-souris (Grand/petit Murin et Barbastelle)

6

13/02/2018

Animation d'un site Natura 2000

- ✓ La contractualisation (Charte Natura 2000 contrats Natura 2000)
- ✓ Les suivis scientifiques et techniques (suivis floristiques, faunistiques, etc ...)
- ✓ L'appui aux porteurs de projets (conseil, aide à l'évaluation des incidences, etc...)
- ✓ La sensibilisation / communication lettres d'information, sorties nature, ...
- ✓ Participation au réseau Natura 2000 et veille à la cohérence avec les autres politiques publiques
- ✓ La gestion administrative et financière

7

13/02/2018

Bilan de l'animation 2017

8

13/02/2018

 Bilan de l'animation 2017
Contrats et chartes Natura 2000

- ✓ Aucun contrat
- ✓ Charte sur les parcelles du château de Lespinasse renouvelée en 2017
- ✓ Informations sur ces outils :
 - Contrat forestiers et ni agricoles ni forestiers :
 - possibles sur la mesure 7.6.3 du PDR Auvergne
 - financés à 100 % (63% FEADER, 37% Etat) excepté pour certaines mesures pour les dossiers déposés par des collectivités (20 % autofinancement demandés)
 - Chartes : pas de promotion de l'outil (exonération des propriétaires compensée à hauteur de 20% aux communes)

9 13/02/2018


 Bilan de l'animation 2017
Suivi scientifique


- ✓ Suivi du Cuivré des marais :
 - 3 individus observés sur 2 sessions de prospection (vs 12 en 2009)
 - 2 facteurs d'explication : conditions météo 2017 et embroussaillage de certains secteurs

⇒ Suivis fondamentaux + prendre des mesure de gestion




10 13/02/2018

 Bilan de l'animation 2017
Suivi scientifique



11 13/02/2018

 Bilan de l'animation 2017
Sensibilisation

- ✓ Animation « fête de la Nature » organisée par l'AVVA. 19 mai 2017
 - Ouverte aux personnes déficientes visuelles
 - Partenariat avec Opale Coaching
 - 8 personnes / 4 chiens guides




12 13/02/2018

Bilan de l'animation 2017
Communication

Site Internet Natura 2000 / SMAT du Haut-Allier
<http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier/saint-beauzire>

13 13/02/2018

Bilan de l'animation 2017
Communication

La ruche. 11 août 2017

14 13/02/2018

Bilan de l'animation 2017
Bilan financier

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	1 579,38 €	
Suivi de l'état de conservation des populations de Cuivré des marais	Acer Campestre	2 328,00 €	3 907,38 €
TOTAL		3 907,38 €	3 907,38 €


15 13/02/2018

Propositions d'actions pour
2018
Orientations 2019

16 13/02/2018

Budget prévisionnel 2018

- ✓ Budget prévisionnel 2018 : 2 198 €
- ✓ Etat et FEADER

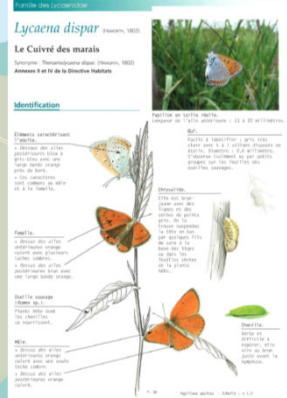


17 13/02/2018

**Propositions d'actions 2018 et +
Sensibilisation**

- ✓ 1 animation « A la découverte du Cuivré des marais et autres papillons » entre mai et septembre 2018
- ✓ Échanges avec enseignants de l'école à prévoir rentrée 2018

Vos attentes en terme d'animation/ sensibilisation ?



18

**Propositions d'actions 2018 et +
Gestion des zones d'accueil du Cuivré**

- ✓ Préconisations : réduire et contenir les ronciers, mise en défens temporaire des fossés, pâturage de fin de saison
- ✓ Rencontres avec les propriétaires en janvier 2018 : accord de principe
- ✓ Modalités de gestion à définir (gestion par lots ou globale)
- ✓ Financement : contrat Natura 2000 ?
- △ travaux d'entretien donc récurrents



19

**Propositions d'actions 2018 et +
Suivi scientifique**

- ✓ Suivi du Cuivré des marais :
 - fondamental
 - **Nécessaire de définir un pas de temps entre 2 suivis**

20 13/02/2018



Propositions d'actions 2018 et +

Vos propositions / orientations



21

13/02/2018



Questions diverses

22

13/02/2018